

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
TENUE LE LUNDI LE 1 JUIN 2020 À 20H00 PAR VIDÉO
CONFÉRENCE, À HAMPSTEAD, QUÉBEC.**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Cheryl Weigensberg, Messieurs les conseillers Michael Goldwax, Harvey Shaffer, Leon Elfassy, Jack Edery et Warren Budning, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, Directeur général et Me Pierre Tapp, Greffier, qui prend note des délibérations.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 20h04.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées par des membres du public et ont reçu une réponse du maire et des conseillers.

2020-139

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Leon Elfassy, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'amender l'ordre du jour tel que proposé de façon à ajouter à celui-ci les points suivants :

**10.2 Octrois de contrat pour la disposition de
résidus de balais et de matériaux provenant
d'excavations**

Adoptée

2020-140

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'adopter l'ordre du jour du conseil régulier tel qu'amendé.

Adoptée

2020-141

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 11 mai 2020 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2020-142

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 741-8 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT N° 741-1 AUTORISANT LE CONSEIL À DÉLÉGUER
AUX FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS LE POUVOIR
D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU
NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été déposé le 11 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de Règlement a été adopté le 11 mai 2020;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du Règlement n° 741-8 modifiant le Règlement n° 741-1 autorisant le conseil à déléguer aux fonctionnaires et employés le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le Règlement n° 741-8 modifiant le Règlement n° 741-1 autorisant le conseil à déléguer aux fonctionnaires et employés le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité.

Adoptée

2020-143

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU RÉGULIER DU 12 MAI 2020

Chaque membre du Conseil en ayant reçu copies, le greffier dépose le procès-verbal de la réunion régulière du Comité consultatif d'urbanisme, tenue le 12 mai 2020.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par le greffier.

2020-144

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2 POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 11, CHEMIN HEATH, LOT N° 2 089 619, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 1013)

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la demande d'une dérogation mineure du Règlement de zonage n° 1001-2;

1. Art. 65, Annexe B, afin de permettre la marge de recul avant secondaire à 5m (16.4 pieds) au lieu de 6.1m (20 pieds);

ATTENDU QUE la demande est pour autoriser le projet proposé;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme, à sa séance du 12 mai 2020, a recommandé *d'approuver* la demande pour une dérogation mineure;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE l'agrandissement d'une maison unifamiliale détachée située au **11, chemin Heath** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 mai 2020 soit approuvé à la recommandation du CCU.

Le projet proposé ne respecte que partiellement les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure pour un projet situé au 11, chemin Heath.

Aucune intervention selon les documents reçus par le greffier par écrit

Adoptée

2020-145

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'AGRANDISSEMENT D'UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 11, CHEMIN HEATH, LOT N° 2 089 619, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE l'agrandissement d'une maison unifamiliale détachée située au **11, chemin Heath** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 mai 2020 soit **approuvé** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé ne respecte pas les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-146

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES 2020-1 LOT N° 2 088 771, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Warren Budning, et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE l'autorisation pour les modifications d'une façade pour une maison unifamiliale détachée située au **166, chemin Wexford** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 mai 2020 soit **différer** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé ne respecte pas les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-147

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'AGRANDISSEMENT ARRIÈRE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE SEMI-DÉTACHÉE SITUÉE AU **27, CHEMIN THURLOW, LOT N° 2 088 854, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT SUR LES PIA N° 775).**

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Warren Budning et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE l'agrandissement arrière d'une maison unifamiliale semi-détachée située au **27, chemin Thurlow** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 12 mai 2020 soit **approuvé** à la recommandation du CCU.

Le projet proposé respecte les normes relatives au Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2020-148

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MAI 2020

ATTENDU QUE la liste des comptes payés pour le mois de mai 2020 a été soumise au conseil;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 16 avril 2020 au 15 mai 2020, au montant de **1 345 417, 75 \$**, soit par la présente approuvée.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2020-149

RÉSOLUTION ANNULANT LE SOLDE RÉSIDUAIRE DE TROIS RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS - RÉALISATION COMPLÈTE DE L'OBJET DES RÈGLEMENTS

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financés de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyer par le conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE la Ville de Hampstead modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :
 1. Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
 2. Par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
 3. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.
- QUE la Ville de Hampstead informe le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe;
- Que la Ville de Hampstead demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire mentionnés à l'annexe;
- QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

2020-150

OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'ESSOUCEMENT ET POSE DE GAZON

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour des travaux d'essouchement et pose de gazon;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 29 mai 2020, celle de 9043-2089 Québec Inc. (Groupe DRM) est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le contrat pour des travaux d'essouchement et d'engazonnement soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

9043-2089 QUÉBEC INC. (GROUPE DRM)

Contrat pour des travaux d'essouchement et pose de gazon (tel que spécifications) :	30 700, 00 \$
T.P.S. (5%) :	1 535, 00 \$
T.V.Q. (9.975%):	<u>3 062, 32 \$</u>
Grand Total Taxes Incluses:	35 297, 32 \$

Adoptée

2020-151

OCTROI DE CONTRAT POUR LA DISPOSITION DE RÉSIDUS DE BALAIS ET DE MATÉRIAUX PROVENANT D'EXCAVATIONS

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publique pour un contrat de deux ans pour la disposition de résidus de balais et de matériaux provenant d'excavations;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 29 mai 2020, celle de Recyclage Notre-Dame Inc. est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE, le contrat de deux ans, pour la période du 15 août 2020 au 14 août 2022, pour la disposition de résidus de balais et de matériaux provenant d'excavations, soit octroyé à Recyclage Notre-Dame Inc., tel que plus amplement décrit ci-dessous;
- QUE, selon les quantités des années antérieures et l'évaluation des besoins pour les deux prochaines années, le montant estimé de la dépense, pour le contrat de deux ans, est de 130 713 \$ plus taxes applicables.

RECYCLAGE NOTRE-DAME INC.

Terre type « A »	28, 90 \$ / tonne métrique
Terre type « A-B »	28, 90 \$ / tonne métrique
Résidus balai de rue	30, 24 \$ / tonne métrique

La T.P.S., la T.V.Q. et la taxe spéciale sur les agrégats sont applicables sur les prix ci-dessus mentionnés.

Adoptée

2020-152

APPROBATION DE LA LISTE D'EMBAUCHE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS SI BESOIN

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste de la [directrice] [gestionnaire] des services communautaires et des loisirs, soumise le 25 mai 2020, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols blancs étudiants,

Il est proposé par la conseillère Cheryl Weigensberg, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols blancs étudiants tel qu'inscrits sur la liste du département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SFCP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

2020-153

AUTORISATION D'APPROBATION D'ACHAT ET DE MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE FICHES ÉLECTRONIQUES

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead a toujours utilisé un système manuel de feuille de temps pour les cartes perforées pour enregistrer les heures travaillées par les employés syndiqués et manuels ;

ATTENDU QU'UN tel système sur papier prend du temps et présente un taux potentiel d'erreurs de transcription plus élevé ;

ATTENDU QU'UN système de feuille de temps électronique intégré améliorera l'enregistrement des heures, réduira le temps de traitement, convertira le papier en archivage électronique et facilitera la vérification, la validation et le contrôle interne efficaces ;

ATTENDU QUE l'appel d'offres sur invitation a été lancé et Hampstead a reçu trois (3) soumissionnaires conformes ;

ATTENDU QUE la conseillère en ressources humaines et le chef de la division des systèmes d'information ont examiné conjointement les disponibilités des logiciels et évalué le coût et les avantages de chacun des produits offerts ;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyer par le conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT**;

- QUE la conseillère en RH et / ou le chef de la division des IT soient autorisés à signer le contrat avec le soumissionnaire retenu KRONOS Inc., pour le logiciel, la formation et le soutien nécessaires pour mettre en œuvre et déployer le module de feuille de temps électronique à utiliser sous les auspices du service de la ressource humaine, au coût de 13 568.00 \$ pour la première année, et ensuite au coût annuel de 8 568.00 \$ pendant cinq (5) ans.

Adoptée

2020-154

APPROBATION DE LA LISTE D'EMBAUCHE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS SI BESOIN

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste de la [directrice] [gestionnaire] des services communautaires et des loisirs, soumise le 25 mai 2020, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols blancs étudiants,

Il est proposé par la conseillère Cheryl Weigensberg, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés (piscine et camp de jour) cols blancs étudiants tel qu'inscrits sur la liste du département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées par des membres du public et ont reçu une réponse du maire et des conseillers.

2020-155

AJOURNEMENT

L'agenda ayant été complété,

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- D'AJOURNER la présente séance du conseil à 21h07.

Adoptée

Dr William Steinberg, maire

Me Pierre Tapp OMA, greffier